

REFLEXION SUR LA PRESENCE CHRETIENNE DANS LA  
SOCIETE A LA SUITE DU FORUM DES ASSOCIATIONS  
CATHOLIQUES ET DU DISCOURS DU PAPE QUI LUI FUT  
ADRESSE LE 1 DECEMBRE 2007

Crescendo Paris 17 JANVIER 2008

*Des représentants d'OIC ou d'associations d'inspiration chrétienne ont été invités par la Secrétairerie d'Etat à participer à un FORUM destiné à évaluer leurs modes de présence au plan international. En effet, il n'est plus possible de penser celle-ci comme si elle se déroulait dans des sociétés chrétiennes ou destinées à le redevenir. Le pluralisme des croyances est un fait dans un monde à la recherche de son unité. Ce courant d'universalisation qui entraîne tant de mouvements divers est un « fait d'ordre moral » (Jean-Paul II, Sollicitudo Rei Socialis 13) qui doit conditionner nos décisions. Cette brève intervention a pour but d'éclairer notre responsabilité de chrétien dans un tel contexte.*

**Rappel de quelques données historiques**

1 . Le discours adressé par Benoît XVI aux participants au FORUM se situe au terme actuel d'une longue histoire, celle de la réaction des associations d'inspiration chrétienne face à l'abandon des principes chrétiens par les pouvoirs publics et l'opinion depuis deux siècles.

2 . Alors que dans les siècles précédents les croyants étaient appelés à témoigner de leur foi dans une société chrétienne, c'est-à-dire dont les principes du christianisme constituaient les règles de la vie commune comme ceux des gouvernements, ils se sont trouvés en opposition avec la philosophie libérale du nouvel ordre public ; ils ont été alors de plus en plus nombreux à opposer leur vision de l'homme et de la société à celle des législateurs ; ils ont jugé le monde qui les entourait ; c'est ainsi qu'Ozanam, dans son cours de droit commercial à Lyon en 1839, s'insurgea contre « l'exploitation » des travailleurs par une société qui les traitait comme une « marchandise » dont on usait aussi longtemps qu'elle pouvait servir puis qu'on rejetait sans autre considération, comme le remarquait de son côté l'archevêque de Paris Mgr Affre en 1842.

3 . Un nouveau type d'associations a commencé à se mettre en place dont les Conférences de St Vincent de Paul ont été le modèle ; elles ont dû apprendre à leurs membres à unir deux aspects contraires : l'un de contestation de la philosophie sociale constituant le *politically correct* de la société, l'autre de réexamen de l'héritage doctrinal et des comportements reçus du passé afin d'en retenir l'essentiel et d'en éliminer ce qui tenait à des circonstances historiques particulières (*Pie XII, Message de Noël 1956*) et faisait obstacle à l'acceptation de l'Évangile.

4 . Les chrétiens ont été confrontés à une nouvelle situation au sortir de la première guerre mondiale car il est devenu évident que la solution de nombre de questions dépendait désormais de la mise en œuvre de décisions prises par la communauté internationale. C'est alors que les présidents des associations catholiques prirent l'habitude de se réunir chaque année afin de réfléchir sur la responsabilité des chrétiens face aux problèmes mondiaux discutés à Genève.

5 . De nouvelles perspectives ont été ouvertes en 1945. La Charte de l'ONU fait écho à l'aspiration démocratique qui a alors soulevé les peuples. Elle laisse entrevoir que ceux-ci seront désormais associés à la définition des politiques mondiales grâce à l'exercice d'un statut consultatif. En vue de mieux répondre à ce nouveau défi la Secrétairerie d'Etat a prié la Conférence des Présidents de s'effacer pour laisser la place à la Conférence des OIC ; à la même époque, Mgr Rupp à Paris, Mademoiselle Schaeffer à New York et Mademoiselle de Romer à Genève ont pris l'initiative de créer des Centres d'information dans les villes internationales pour aider les OIC à exercer leur statut consultatif.

6 . De nouvelles transformations nécessitent une fois encore de réévaluer le mode de présence des chrétiens dans la vie internationale : d'une part le statut consultatif n'a pas répondu à l'attente qui avait été mise en lui et, d'autre part, le phénomène associatif a connu une transformation profonde : *dans l'Eglise* : de nouveaux mouvements sont nés, le plus souvent de type charismatique ; les congrégations religieuses sont actives au plan international, certaines associations ont pris une part importante dans la préparation et la mise en œuvre de programmes d'assistance et de développement, le Saint-Siège dispose d'Observateurs permanents dans les grandes villes internationales ; *en lui-même*, alors qu'autrefois les problèmes de chaque catégorie sociale étaient traités isolément, ceux de la famille, des ingénieurs, des juristes, des médecins, des infirmières etc... et qu'une association spécialisée les prenait en charge ... aujourd'hui ils ne peuvent l'être qu'ensemble. Les professions de santé, par exemple, ne sont plus seulement soucieuses de la qualification technique de leurs membres, elles doivent faire entrer dans leur évaluation des situations des questions comme celle du vieillissement des populations, de l'évolution démographique, du financement des dépenses de santé par la puissance publique, de l'adaptation de la carte des établissements de santé avec les évolutions de l'urbanisme... Le FORUM convoqué par la Secrétairerie d'Etat en décembre dernier avait pour but d'évaluer cette situation. L'allocution que le Pape a adressé aux participants était destinée à jalonner la route sur laquelle les associations d'inspiration chrétienne sont invitées à avancer.

7 . Le Pape prend acte de ce que les chrétiens sont confrontés à une problématique nouvelle. Sans doute le Concile en avait-il eu une certaine perception puisqu'il avait adopté la constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps. Benoît XVI reprend cette question car le problème s'est aggravé en quarante ans. Les forces sociales qui exercent une influence prépondérante dans les Institutions internationales au lieu de faire de celles-ci le lieu d'un dialogue entre les tenants des diverses conceptions religieuses et culturelles de l'existence tendent à en faire l'instrument de propagande d'une idéologie, interdisant de juger du vrai et du faux en soi, du bon et du mauvais en soi.

8 . Benoît XVI jalonner la route que doivent parcourir les dirigeants et membres des associations catholiques appelés à vivre dans un monde pluraliste  
*Nécessité d'une réponse du point de vue théorique (stratégie)*

A . Le Chrétien ne peut accepter le relativisme de la société actuelle. Pour lui, le Christ donne sens à l'effort des générations pour se rassembler dans l'unité. Il y a donc une identité chrétienne sur laquelle il ne peut transiger.

B . Le christianisme demande l'adhésion de toute la personnalité, et donc de l'intelligence. Celle-ci s'exprime traditionnellement à travers les concepts de la philosophie occidentale, ceux de personne, de nature, de loi naturelle car ce sont eux qui ont permis d'offrir l'explication rationnelle la plus profonde du mystère de l'homme dévoilé par la révélation.

C . Si l'idée d'un développement des sociétés est généralement acceptée, notamment par les populations d'Occident, elles sont divisées sur l'interprétation à lui donner. Pour certains celui-ci s'opère au hasard, au gré des valeurs sur lesquelles les hommes s'entendent à un moment donné ; tel est le consensus dont se distance Benoît XVI en affirmant qu'il y a des valeurs non négociables pour un chrétien. Celui-ci doit alors comprendre comment coopérer à une œuvre commune loyalement et sans perdre cependant son identité. Ici se place la question de la relation du système culturel de l'Occident avec celui des autres civilisations.

#### ***Nécessité d'une réponse du point de vue pratique (tactique)***

C . La complexité du monde contemporain ne permet plus de travailler seul. L'individu qui veut agir dans la société doit s'insérer dans des réseaux ; il sera ainsi possible de créer une conscience commune grâce aux contacts qui s'établiront tant entre les associations qu'entre celles-ci et les Observateurs du Saint-Siège. On voit que le réseau n'est pas celui qui, normalement, prend les décisions ; il est le canal de circulation de l'information et le lieu de naissance d'une conscience commune sur une question donnée.

D . Il faut user avec prudence de l'expression : « nous sommes en situation de minorité » ; elle risque de développer un complexe d'infériorité dans le peuple chrétien. Le christianisme est reconnu aujourd'hui comme une réalité sociale ; il peut être combattu mais il constitue dans la société un fait qu'on ne peut ignorer. Les chrétiens doivent voir dans le pluralisme actuel une possibilité nouvelle d'annoncer l'Évangile. La question pour eux est de créer des habitudes de collaboration avec d'autres mouvements ; le travail en réseau offre cette possibilité.

#### **Conclusion**

Trois points me semblent importants pour notre réflexion et notre prière avant d'en tirer des conclusions pratiques :

- \* découvrir le Christ comme centre de l'histoire et réévaluation des concepts traditionnels ;
- \* pluralisme et identité chrétienne ;
- \* insertion de la présence et du message chrétien dans le tissu social.

#### **Prière à l'Esprit Saint pour affronter nos nouvelles responsabilités**

Seigneur, envoie ton Esprit, qu'il transforme nos cœurs pour que, écartant les obstacles de notre route, il nous soit donné de voir et de faire ce qui convient pour te faire connaître. O Seigneur, envoie ton Esprit qu'il renouvelle la face de la terre.

J. Joblin sj